

## **FORMULAIRE AUTORISATION DE REPROGRAPHIE ET DE** Réf SEO : T01N38-03-09 REPRESENTATION PHOTOGRAPHIQUE POUR LES ETUDIANTS/ELEVES DES **INSTITUTS DE FORMATION**

Code: CHH-FE-2021-022 Création: 08/11/2021

Version: 002 Date: 01/09/2025

Pour les étudiants/élèves mineurs : le présent document doit être renseigné et signé par une personne exerçant l'autorité parentale de l'étudiant/élève scolarisé dans un des Instituts de formation.

<sup>\*</sup>Faire précéder la signature de la mention "Lu et Approuvé".